

Des lieux pour s'engager...

LES PARTIS POLITIQUES

Pour participer à la vie politique de sa ville, de sa province ou de son pays

Les partis politiques sont la base de toute démocratie représentative. Ce sont des associations organisées qui rassemblent des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie, dont elles recherchent la réalisation avec comme objectif affiché la conquête et l'exercice, ou la conservation, du pouvoir. Elles sont les intermédiaires entre le peuple et le pouvoir : le parti élabore un programme présentant ses propositions qui, s'il remporte les élections, seront reprises dans le projet de gouvernement. Même dans l'opposition, les partis politiques peuvent proposer leurs solutions et ainsi influencer sur les actions du gouvernement.

Le parti est le seul type d'organisation qui participe directement à l'exercice du pouvoir politique en faisant élire des candidates et des candidats dans un conseil de ville ou d'arrondissement (au niveau municipal), à l'Assemblée nationale (au niveau provincial) et à la Chambre des communes (au niveau fédéral). Il a aussi le rôle d'alimenter les débats publics, de participer aux consultations publiques et d'entreprendre des actions politiques.

On devient membre d'un parti politique en payant sa cotisation, qui ne peut excéder 50 \$ (le montant se situe généralement autour de 5 \$), contre laquelle on reçoit sa carte de membre. On le fait sur la base de notre adhésion à son programme. Cela permet de recevoir les informations partisans, de participer aux activités et aux congrès du parti, de prendre part à la

nomination des candidats locaux lors des investitures et de siéger aux instances internes du parti (décrites un peu plus loin).

Parmi les membres d'une formation politique, on peut distinguer les militants des adhérents. Les adhérents sont des personnes affiliées à un parti politique parce qu'elles possèdent leur carte du parti ou parce qu'elles ont choisi de financer le parti (au Québec, la contribution maximale est de 3 000\$ pour les partis provinciaux ou municipaux et de 10 000\$ pour les partis fédéraux). La militante ou le militant, par contre, accepte de faire un travail de terrain et de participer à la vie du parti : c'est une adhérente ou un adhérent actif. Cette activité de militante ou de militant est variée. Il peut s'agir de participer aux réunions habituelles du parti, de manière à débattre de ses orientations, de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts, ou encore de participer aux nombreuses activités qui ont cours lors des campagnes électorales (porte-à-porte, pointage, affichage...).

COMMISSIONS PERMANENTES ET COMITÉS DE JEUNES

Il est aussi possible de participer aux commissions permanentes et aux comités de réflexion qui visent à définir le discours du parti au sujet d'enjeux précis, comme la mondialisation, etc. Il existe enfin des ailes jeunesse, ayant une structure autonome, qui ont pour mandats de représenter les jeunes au sein du parti, de recruter des membres, notamment au sein des cellules étudiantes dans les différents établissements d'enseignement,

d'organiser des colloques et des séances de formation, etc.

Pour en savoir plus sur un parti politique en particulier, vous pouvez contacter un membre de la cellule étudiante de votre établissement d'enseignement ou une représentante de l'association de votre comté ou de votre arrondissement.

INSTANCES INTERNES D'UN PARTI POLITIQUE

La vie d'un parti politique s'organise en général à plusieurs niveaux, chacun permettant aux militants de s'engager selon le temps qu'ils veulent accorder et les responsabilités qu'ils sont prêts à assumer. À la base, la plupart des partis réunissent leurs membres sur le plan local en fonction des territoires électoraux, en associations de circonscription (ou de comté, d'arrondissement, de quartier...), pour soutenir les candidats pendant les élections et pour assister les élus dans leur travail. Il est possible de s'y engager en se faisant élire au sein du comité exécutif ou comme délégué ou déléguée représentant les militants de cette circonscription lors des congrès du parti.

Ces associations locales peuvent elles-mêmes se rassembler pour coordonner les activités partisans dans une région donnée, sous forme d'associations régionales. Enfin, la responsabilité de l'organisation centrale des partis politiques est laissée à un comité central (ou

national), généralement appelé exécutif de parti dans le jargon de la politique militante. Les membres de cette instance peuvent être élus par l'ensemble des membres du parti ou par les délégués locaux et régionaux, et ils travaillent habituellement en étroite collaboration avec les élus.

PARTIS PROVINCIAUX

- Action démocratique du Québec (ADQ)
www.adq.qc.ca
- Parti Libéral du Québec (PLQ)
www.plq.org/
- Parti Québécois (PQ)
www.pq.org
- Parti Vert (PV)
<http://pvq.qc.ca/>
- Québec Solidaire (QS)
<http://quebecsolidaire.net/>
- Union des forces progressistes (UFP)
www.ufp.qc.ca

PARTIS FÉDÉRAUX

- Bloc Québécois (BQ)
www.blocquebecois.org
- Nouveau parti démocratique (NPD)
www.ndp.ca
- Parti Conservateur (PC)
www.conservative.ca
- Parti Libéral du Canada (PLC)
www.liberal.ca

Cette chronique t'a donné le goût d'en savoir un peu plus sur l'implication? Tu as besoin d'aide pour trouver un organisme dans lequel tu pourrais t'impliquer? Contacte :

Hélène Coulombe

Agente de participation citoyenne

Forum jeunesse Côte-Nord

Tél. : 418 589-2806

helenecoulombe.fjcn@cgocable.ca

www.forumjeunessecotenord.org



Cette chronique a été extraite du Guide de l'engagement, Tant de façons de prendre_sa_place!, réalisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal.